

# Pensez-vous que les quartiers vont se soulever pour dénoncer ce meurtre ?

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 4 avril 2024



Ce décor de paradis qui ouvre sur la porte de l'enfer !

[Jeune femme fauchée à Brest : le chauffeur se livrait à un rodéo](#)

Le 02 avril 2024

Le parquet de Brest a ouvert une information judiciaire pour

**homicide involontaire** et non-assistance à personne en danger, suite au décès d'une jeune femme, fauchée par une voiture, dimanche matin, à Brest. Le chauffeur a reconnu qu'il participait à un rodéo au moment du drame.

*\* : La notion d'homicide involontaire avec tous ces rodéos en de nombreux endroits et leurs conséquences courantes et répétées me paraît bien réductrice de la responsabilité de leurs auteurs.*

Dimanche 31 mars 2024, vers 1 h 30, deux jeunes gens ont été fauchés par une Peugeot 208 au niveau de la Rampe d'accès au port de commerce de Brest. **Le véhicule, après un bref arrêt, est reparti en trombe**, alors que des témoins prodiguaient des premiers soins aux victimes. En vain : Alice Richard\*, 24 ans, originaire de Guipavas, n'a pas survécu à ses blessures.

*\* : On a le nom de la victime, pas des coupables, fussent-ils FDS. Vraie que la victime n'est pas morte "présumée", son jugement a été rapide !*

Révéle lundi, le drame a suscité une vive émotion dans la cité du Ponant, où l'assistante sociale travaillait pour le CCAS de la ville. Ainsi, ce mardi 2 avril 2024, le maire de Brest François Cuillandre a ouvert le conseil municipal, au nom de tous les élus, par une pensée pour la famille de la victime, « fauchée dans des conditions dramatiques ».

Mais la tristesse et la douleur pourraient laisser place à la colère, à mesure que le scénario du terrible accident se précise. Le procureur de la République, Camille Miansoni, a, en effet, livré ce mardi soir les premiers éléments de l'enquête ouverte dans les minutes qui ont suivi le drame. Et ils paraissent accablants pour le conducteur.

### **« Course sauvage » avec deux autres véhicules**

Dès 4 h 30 dimanche matin, un passager du véhicule, blessé, se présentait à l'hôpital. Placé en garde à vue, il

confirmait l'identité des autres passagers de la 208. En milieu d'après-midi, une autre passagère se présentait spontanément au commissariat. Son témoignage accréditait les déclarations des premiers témoins entendus dans la nuit, évoquant une « course de vitesse sauvage » entre la 208 et deux autres véhicules, « juste avant l'accident ».

Le conducteur désigné se présentait, enfin, à 17 h 35, dimanche. L'homme, né en 1999, est déjà connu de la justice, notamment pour trafic de stupéfiants et des infractions aux règles de la circulation routière. Placé en garde à vue, il confirmait « dans les grandes lignes » les précédents témoignages. Et « qu'il participait à une course sauvage au moment des faits », indique le parquet de Brest.

## **Sous stupéfiants et permis suspendu**

Si les deux passagers ont été remis en liberté, le conducteur a été déféré au parquet ce mardi. Il est **mis en examen pour homicide involontaire aggravé, non-assistance à personne en danger, rodéo motorisé, conduite d'un véhicule à moteur malgré la suspension judiciaire de son permis de conduire et usage de stupéfiants.** Il a été placé en détention provisoire ce mardi.

Par ailleurs, le parquet de Brest a également ouvert une information judiciaire contre X pour complicité de conduite d'un véhicule à moteur malgré une suspension judiciaire du permis de conduire et complicité de rodéo motorisé.

***Voyons, quand le police intervient pour interrompre un rodéo, qui comme celui-ci aurait pu conduire à la mort d'une vraie victime, et que l'un des participants trouve la mort, c'est tout de suite l'émeute au cris de la police tue !!! Et là, les quartiers vont-ils protester, ou se taire, ce qui revient à soutenir ce qui est un meurtre, même si la justice n'en a pas la même définition ?***

***Allez, vous prendrez bien un petit rodéo supplémentaire :***  
**[https://actu.fr/normandie/le-havre\\_76351/le-motard-fait-du-rodéo-au-havre-percute-une-femme-puis-son-frere-agresse-les-policiers\\_60904838.html](https://actu.fr/normandie/le-havre_76351/le-motard-fait-du-rodéo-au-havre-percute-une-femme-puis-son-frere-agresse-les-policiers_60904838.html)**

***Là, j'avoue que l'accusé a des circonstances atténuantes !***  
**<https://www.leparisien.fr/paris-75/agressee-en-tant-que-femme-et-elue-apres-les-menaces-contre-la-maire-du-xiie-un-proces-pour-lexemple-02-04-2024-0E5BBRMZYRHAPHR3GITJF2QKLM.php>**

*Je rigole évidemment, mais comme élue EELV, elle n'est pas sans responsabilité dans ce qui lui arrive !*

*Ah, comme précision, le motard qui l'a agressée arrivait en contre sens sur la piste cyclable. Elle lui en a fait la remontrance... Et cerise sur le loukoum, elle s'est fait connaître comme élue, ce qui a au contraire excité le charmant "invité"... de cette dame !*